

2023-2650  
2024-04-04

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06 et butoxide de pypéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

# Doktor Doom Anti-Poux pour Bétail Plus (+)

COMMERCIAL

SOLUTION

Pour usage intérieur sur les bovins de boucherie et les vaches laitières (en lactation et pas en lactation), et pour usage extérieur, dans les laitières, salles de traite, locaux de collecte du lait, locaux d'hébergement pour animaux d'élevages, étables laitières, les écuries, les porcheries, les abris d'animaux d'élevages, les poulaillers, les usines de transformation des produits alimentaires, les restaurants, les hôtels, les hôpitaux et tout autre bâtiment commercial ou industriel.

Tue et éloigne les mouches piquantes des étables, les mouches à cheval, les mouches faciales, les mouches à chevreuil, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les moustiques, les brûlots, les guêpes et les insectes rampants tels les blattes, les araignées, les grillons, les fourmis, les anthrènes des tapis, les centipèdes, les lépismes argentés, les puces du chat et du chien, les tiques sanguines, les tiques américaines du chien, les punaises, les poux du poulet, les mites et les larves de ténébrions.

## PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrines...0,50%

Butoxide de pipéronyle...5,00%

No. D'HOMOLOGATION 34524 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 250 ml à 4 L

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

753146 Alberta Ltd o/a Ultrasol Industries  
10755 69 Avenue NW  
Edmonton, Alberta T6H 2C9  
780-432-6535

## AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

L'exposition de la peau peut entraîner des sensations passagères (picotements, sensation de brûlure, démangeaisons, engourdissement). L'exposition pourrait aussi entraîner les symptômes suivants : des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des maux de tête ou des étourdissements. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

## MODE D'EMPLOI

**BIEN AGITER AVANT L'USAGE.** Ce produit peut être appliqué avec le tube applicateur alimenté par piles ci-joint ou un vaporisateur commercial.

## MODE D'EMPLOI DU TUBE APPLICATEUR ALIMENTÉ PAR PILES

1. Enlever l'applicateur de la pince sur le côté. Déballer complètement le tuyau. (Illustration 1)
2. Enlever la bande protectrice du compartiment à piles pour activer les piles. (Illustration 2)
3. Insérer l'extrémité du tuyau dans l'ouverture du bouchon jusqu'à ce qu'il soit bien en place. Tourner le bouchon à la position « ON ». (Illustration 3)
4. Déplier le tube applicateur jusqu'à ce qu'il soit bloqué en position ouverte. (Illustration 4)

5. Tourner la buse au bout du tube applicateur pour obtenir le type de jet souhaité. S'assurer que le verrou de la gâchette est dégagé avant de pulvériser. Garder la gâchette enfoncée pour obtenir un jet continu. (Illustration 5)

REMARQUES: Ne pas submerger dans l'eau. Avant de ranger le pulvérisateur pendant une longue période de temps, enlever les piles. Ouvrir le compartiment à piles dans la partie inférieure de la poignée. Enlever les vieilles piles AA et les remplacer par piles neuves dans la position appropriée, tel qu'indiqué sur le diagramme à l'intérieur du compartiment à piles. Bien refermer le volet du compartiment à piles. Utiliser toujours un jeu complet du même type de piles lors du remplacement des piles. Ne jamais mélanger piles alcalines, au carbone-zinc ou rechargeables.

#### POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES STRUCTURES SUIVANTES

Les laitières, salles de traite, locaux de collecte du lait, locaux d'hébergement pour animaux d'élevages, étables laitières, les écuries, les porcheries, les abris d'animaux d'élevages, les poulaillers, les usines de transformation des produits alimentaires, les restaurants, les hôtels, les hôpitaux et tout autre bâtiment commercial ou industriel.

Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la ré-infestation.

#### LIMITATIONS D'UTILISATION

NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.

NE PAS appliquer ce produit si des animaux d'élevage sont présents.

NE PAS appliquer dans une usine de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale lorsque des activités de transformation sont en cours. NE PAS appliquer dans une salle de traite.

NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux (y compris les réservoirs en vrac qui contiennent du lait) ou les sortir du site à traiter. Retirer ou recouvrir l'équipement de traite et le laver à fond avant l'emploi. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale (y compris le lait) ayant été contaminé par la solution pulvérisée.

NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés sans porter un respirateur approprié et des lunettes protectrices.

Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou encore, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Les systèmes de renouvellement de l'air ou de ventilation dont le bon fonctionnement a été confirmé peuvent aussi être utilisés.

Utilisation comme traitement de l'air ambiant : NE PAS rester dans les sites fraîchement traités.

NE PAS laisser entrer des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage dans les sites traités avant deux heures après l'application. Le spécialiste de la lutte antiparasitaire doit aviser les travailleurs et les autres personnes de cette exigence.

Utilisation comme traitement de surface : NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

#### COMMENT APPLIQUER

Appliquer dans le cadre d'un traitement de l'air ambiant, des fissures et des crevasses, de périmètre, localisé, généralisé ou de mobilier (litterie d'animaux de compagnie seulement).

UN TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur.

UN TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

UN TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres.

UN TRAITEMENT LOCALISÉ s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.

UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ consiste à appliquer le produit sur de vastes surfaces à l'intérieur d'une structure. Par exemple : murs, planchers, plafonds, parois intérieures des fondations, vides sanitaires. Les traitements généralisés sont autorisés uniquement dans les poulaillers.

TRAITEMENT DE MOBILIER : l'application généralisée est sur de grandes parties ou toute la surface de l'article; et le traitement localisé s'agit de l'application sur une surface égale ou inférieure à 10% de la totalité de la superficie de l'article

#### TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT

Pour tuer les mouches piquantes des étables, les mouches à cheval, les mouches faciales, les mouches à chevreuil, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les moustiques, les brûlots, les guêpes dans les laitières, salles de traite, locaux de collecte du lait, locaux d'hébergement pour animaux d'élevages, étables laitières, les écuries, les porcheries, les abris d'animaux d'élevages, les poulaillers, les usines de transformation des produits alimentaires, les restaurants, les hôtels, les hôpitaux et tout autre bâtiment commercial ou industriel.

Dans les hôpitaux, NE PAS utiliser dans les pouponnières ou dans les chambres d'enfants, de personnes âgées ou malades.

Avant d'utiliser le produit comme traitement de l'air ambiant dans des structures avec des animaux d'élevage, retirer tous les animaux d'élevage à l'exception de la volaille, de la zone à traiter. Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. En tenant le contenant à la verticale à bout de bras, pulvériser vers le haut en effectuant des mouvements de balayage en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et

autres sources de lumière et non directement vers la volaille. Commencer l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. NE PAS dépasser 12 à 18 mL par m<sup>3</sup>. Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 30 minutes avant d'aérer. Voir « Limitations d'utilisation » (ci-dessus) pour les exigences concernant l'aération et le délai de sécurité. Suite au délai de sécurité, nettoyer les insectes morts. Pulvériser seulement lorsque la température est inférieure à 32°C.

#### TRAITEMENT DE SURFACE

NE PAS dépasser 11 mL par m<sup>2</sup>.

Pour tuer les blattes, les araignées, les grillons, les fourmis, les anthrènes des tapis, les centipèdes, les lépismes argentés, traiter soigneusement les surfaces à l'intérieur de la structure, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; des zones localisées autour des poubelles; et autres éléments de la structure où les insectes indiqués se cachent.

Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (p. ex. autour des portes et des fenêtres).

Pour tuer les punaises des lits : NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démontez le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés.

Pour tuer les puces du chat et du chien, les tiques sanguines, les tiques américaines du chien, NE PAS appliquer sur les meubles (à l'exception de la literie d'animaux de compagnie), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur de la structure, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette.

NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents.

Pour utilisation dans les poulaillers pour tuer les poux de la volaille et les petits ténébrions mats : Pulvériser soigneusement les perchoirs, les murs et les nids ou les cages.

Pour utilisation dans les poulaillers pour tuer les punaises des lits et les mites : Pulvériser soigneusement les fissures et les crevasses des poteaux des perchoirs, les fissures des murs et celles dans les nids où se cachent les punaises des lits et les mites.

POUR USAGE SUR LES BOVINS DE BOUCHERIE ET LAS VACHES LAITIÈRES (EN LACTATION ET PAS EN LACTATION)

Pour traiter les animaux d'élevage indiqués contre les mouches piquantes des étables, les mouches à cheval, les mouches faciales, les mouches à chevreuil, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les moustiques et les brûlots, pulvériser légèrement et de façon uniforme à raison de 6 à 9.4 mL par animal, en prenant soin de traiter le dos, le garrot et les pattes avant. Bien enduire le poil de l'animal – NE PAS mouiller la peau. NE PAS appliquer en pulvérisation sur la face de l'animal. Pour traiter la face, mouiller légèrement (mais pas au point que le liquide en suinte) un chiffon propre et doux avec le produit et frotter soigneusement le chiffon ainsi mouillé sur la face de l'animal, en veillant à éviter tout contact avec les yeux/paupières et les muqueuses. NE PAS utiliser ce produit plus d'une fois par jour pendant la haute saison des mouches. NE PAS utiliser ce produit plus d'une fois par semaine en dehors de la haute saison des mouches. Le traitement peut être répété seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

#### LIMITATIONS D'UTILISATION

NE PAS dépasser 6 à 9.4 mL par animal par traitement.

NE PAS traiter les yeux/paupières, ni les muqueuses (p. ex. museau, gueule, organes génitaux).

NE PAS utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant l'utilisation sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire.

Cesser l'utilisation si l'animal développe une irritation après le traitement avec ce produit.

Traiter les vaches laitières au moins 20 minutes avant la traite. NE PAS appliquer directement sur les pis. Laver les pis avant la traite.]

NE PAS entrer en contact avec les animaux traités avant que le produit pulvérisé n'est pas sec.

#### MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains ou les animaux ou les abreuvoirs. Éviter d'inspirer le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver après l'application.

#### PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

L'exposition de la peau peut entraîner des sensations passagères (picotements, sensation de brûlure, démangeaisons, engourdissement). L'exposition pourrait aussi entraîner les symptômes suivants : des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des maux de tête ou des étourdissements. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

#### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Doktor Doom Anti-Poux pour Bétail Plus (+) contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Doktor Doom Anti-Poux pour Bétail Plus (+) et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de Doktor Doom Anti-Poux pour Bétail Plus (+) ou d'autres insecticides du groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans le site à traiter.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Ultrasol Industries.

#### ENTREPOSAGE :

Tourner la buse en position fermée. Fermer la buse du pulvérisateur. NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

#### ÉLIMINATION:

Vider à fond le récipient. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au

fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

*ÉNONCÉS DE MARKETING FACULTATIFS*

*Contient des arômes de cèdre*

*Contient des arômes de d-limonène*

*Contient des arômes de lemongrass*

*Contient des arômes de citronnelle*

*Contient des arômes de eucalyptus*

*Contient des arômes de lavande*

*Contient des arômes de géraniol*